

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Objectif et contexte de la certification :

La croissance fulgurante que connaît le domaine du transport et de la logistique crée de nouvelles opportunités concernant les métiers associés, qui sont d'autant plus intéressantes que les évolutions du secteur sont considérables. La mondialisation de la chaîne logistique, la libéralisation des transports, le caractère extrêmement concurrentiel d'un marché centré sur l'exigence du client, les enjeux du développement durable et de la transition numérique ou encore les mutations sociologiques avec le développement du e-commerce et des livraisons à domicile impliquent l'acquisition de compétences nouvelles et l'élévation des niveaux de compétences requis. Ils induisent également de nouvelles façons de travailler, davantage en transversalité et faisant preuve de savoir-faire comportementaux en plus de la mise en œuvre des techniques.

Prenant en compte ces besoins et ces enjeux, la certification permet d'attester, à l'issue de 18 mois d'alternance en formation initiale ou continue, de l'acquisition des compétences pour les activités suivantes :

- Direction d'exploitation d'une entreprise ou une activité de transport de marchandises,
- Management de la supply chain,
- Pilotage d'un entrepôt/d'une plateforme logistique,
- Management des ressources humaines et les projets.

L'objectif est de permettre l'insertion ou la réinsertion professionnelle immédiate des certifiés et ce faisant, de doter les entreprises de compétences de nature à améliorer leur performance.

Il est toutefois nécessaire de distinguer l'acquisition de la certification par le biais d'une VAE ou dans le cadre d'un parcours de formation.

Après un parcours VAE :

L'acquisition des blocs de compétences et des compétences associées sont évaluées par :

- Constitution d'un dossier d'explicitation de synthèse et d'analyse de l'expérience professionnelle, le dossier VAE.

- Présentation du dossier VAE et entretien de validation avec un jury composé majoritairement de professionnels (durée de l'entretien à l'oral : 1h30).
- Entretien d'attribution de la certification ou de blocs de compétences ou de refus de l'attribution de la certification devant un jury avec le cas échéant, indication des modalités complémentaires d'acquisition de compétences pour pouvoir prétendre à une validation plus large (en cas de validation partielle : pour acquérir d'autres blocs de compétences voire de l'intégralité de la certification).

Critères - Le jury s'appuie sur l'expérience professionnelle du candidat telle qu'analysée au sein du dossier VAE et explicitée lors de l'entretien oral pour valider la certification s'il considère que le candidat a démontré son acquisition des blocs des compétences et compétences correspondantes par le biais de son expérience professionnelle. Il s'agit de vérifier également que le niveau des compétences acquises correspond au niveau attendu des certifiés.

A l'issue d'un parcours de formation :

La validation de la certification professionnelle repose sur l'obtention de tous les blocs de compétences (V. *Infra*, Tableau sur le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation) ainsi que sur la mise en situation professionnelle du candidat dans une entreprise de transport ou de logistique ou dans une entreprise ayant un service transport ou un service logistique, en tenant compte :

- De l'évaluation par le maître de stage des compétences professionnelles visées par la certification du candidat et du savoir-être du candidat (dynamisme, communication, implication et autonomie).
- D'un travail écrit de résolution d'un problème stratégique de l'entreprise identifié à partir d'un problème empirique observé ou éprouvé au sein de l'entreprise où il effectue son alternance, travail qui oblige le candidat à analyser une situation, à mener une réflexion visant à identifier les bonnes solutions et à les mettre en œuvre, et qui permet de vérifier la maîtrise des compétences professionnelles visées par la certification. Ce travail est évalué par un jury composé de trois personnes dont deux professionnels qui apprécie les capacités d'analyse et de raisonnement du candidat à la certification de même que ses aptitudes opérationnelles.
- De la présentation orale de ce travail devant un jury composé de trois personnes dont deux professionnels, exercice qui requiert la compréhension et la nécessaire prise de recul du candidat sur son rôle de professionnel dans son environnement de travail et sur le degré de sa maîtrise des compétences acquises en entreprise.

Au-delà de l'acquisition de tous les blocs (V. *Infra*, Tableau sur le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation), il s'agit grâce à ces modalités d'évaluation complémentaires, de vérifier la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée les compétences des différents blocs.

| REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i> | REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i> | REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i> | |
|--|--|---|--|
| | | MODALITÉS D'ÉVALUATION | CRITÈRES D'ÉVALUATION |
| Direction d'exploitation d'une entreprise ou d'une activité de transport de marchandises. | <p>C1.1 - Créer une entreprise de transport en tenant compte du contexte socio-économique et d'une analyse d'opportunité tout en respectant de la réglementation applicable à la création d'une entreprise de transport.</p> <p>C1.2 - Elaborer une stratégie de transport en construisant une offre technique et tarifaire de transport et/ou un plan transport de manière à garantir un objectif de qualité, rentabilité, respect des délais et conformité de la prestation transport.</p> <p>C1.3 - Organiser les transports en tenant compte des spécificités de certaines modalités de transport ou de leur caractère international pour adapter les pratiques en fonction des besoins correspondants et/ou de la réglementation particulière qui s'y applique.</p> <p>C1.4 - Acheter et superviser une prestation de transport externe en pilotant les appels d'offre, en assurant le suivi de la qualité des prestations transport externalisées et en traitant les aléas et le contentieux.</p> <p>C1.5 - Optimiser l'activité transport en mettant en place et en analysant des indicateurs de performance pour mesurer les écarts et</p> | <p>L'évaluation du bloc est opérée par le jury de certification présidé par un professionnel, en s'appuyant sur des évaluations de compétences dans laquelle le candidat démontrera sa capacité à piloter une entreprise ou une activité de transport de marchandises, évaluations qui peuvent être individuelles ou collectives, orales ou écrites, mais toujours dans un contexte de mise en situation professionnelle. Tous les types d'évaluation sont utilisés afin de diversifier et objectiver les modalités de contrôle de l'acquisition des compétences (études de cas pratiques fictifs ou réels, rédaction de projets d'expertise, travaux de groupes...).</p> <p>Dans ce bloc de compétences, le candidat à la certification doit en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer un travail d'expertise sur la mise en place d'une stratégie de transport ou l'optimisation d'un plan transport (écrit individuel de 3 heures). | <p>C1.1 – Conformité du processus de création d'une entreprise de transport : une analyse Swot est réalisée en identifiant l'évolution du marché, la clientèle visée et les concurrents ; les conditions d'accès au métier et à la création d'une entreprise de transport sont identifiées ; le choix de la structure juridique est approprié.</p> <p>C1.2 - Qualité de la stratégie transport proposée : les coûts de transport sont calculés et les seuils de rentabilité déterminés ; une offre de transport ou un plan transport est conçu ; la stratégie transport est conforme aux besoins exprimés et à la situation donnée ; la stratégie est performante en termes de coût/qualité/délai.</p> <p>C1.3 – Régularité de l'intégration de la spécificité de certains transports : les contraintes juridiques et techniques applicables au transport de matière dangereuse, frigorifique, multimodal, international sont identifiées et prises en compte ; les procédures douanières et les incoterms sont prises en compte.</p> <p>C1.4 – Pertinence du recours à une activité externalisée et de son suivi : le choix d'une externalisation est justifié ; les appels d'offre</p> |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | <p>proposer des recommandations permettant d'améliorer le rapport coût/qualité/délai/sécurité, tout en évaluant les impacts environnementaux de l'activité afin de réaliser des actions correctives ou préventives.</p> <p>C1.6 - Réaliser la gestion financière d'une entreprise de transport ou d'une activité de transport en analysant les données financières pour évaluer la situation de l'entreprise ou de l'activité et prendre les décisions qui en découlent.</p> <p>C1.7 - Faire respecter le cadre juridique social lié au transport routier de marchandises en assurant une veille juridique constante pour planifier les activités de transport dans le respect de la réglementation.</p> | <p>- Résoudre des cas pratiques fictifs sur des litiges juridiques intra ou inter-entreprises (2 écrits individuels de 2 heures et un exposé individuel d'une demi-heure).</p> <p>- Résoudre des cas pratiques fictifs sur l'application de la réglementation transport et de la réglementation sociale dans le domaine du transport (2 écrits individuels de 2 heures).</p> <p>- Produire des travaux d'analyse sur les documents comptables d'une entreprise (3 épreuves écrites individuelles de 2 heures).</p> | <p>sont formalisés ; les critères de choix sont établis ; le contrôle de la qualité et de la conformité des opérations de transports externalisées est prévu.</p> <p>C1.5 - Efficacité du processus d'optimisation de l'activité : les indicateurs créés permettent de mesurer la performance de l'activité ; les impacts environnementaux de l'activités sont mesurés (diagnostic carbone) ; des actions correctives adéquates sont proposées ; l'offre est ajustée en fonction de l'analyse des indices.</p> <p>C1.6 - Justesse de l'analyse financière de l'activité : les données comptables de l'entreprise de transport sont comprises ; l'analyse financière de l'activité est précise ; l'analyse financière de l'activité débouche sur des décisions de pilotage cohérentes.</p> <p>C1.7 – Rigueur dans la prise en compte de la réglementation : les sources de la réglementation applicable sont connues ; une veille est pratiquée ; la réglementation sociale est prise en compte pour organiser le plan transport.</p> |
| <p>Management de la supply chain.</p> | <p>C2.1 - Piloter la stratégie achats en déterminant les orientations stratégiques en fonction de l'évolution des marchés et des objectifs quantitatifs et qualitatifs de l'entreprise, et en mettant en œuvre toutes les phases du processus achat pour garantir dans le temps la rationalisation/réduction des coûts ainsi que la</p> | <p>L'évaluation est opérée par le jury de certification présidé par un professionnel qui s'appuie sur des évaluations de compétences dans laquelle le candidat démontrera sa capacité à manager la supply chain, évaluations qui peuvent être</p> | <p>C2.1 – Efficacité du pilotage de la stratégie achats : le diagnostic achats est réaliste ; les besoins et le cahier des charges sont précisément identifiés ; une grille d'analyse prenant en compte les critères qualité/coûts/capacités/délai est élaborée pour fonder le choix des fournisseurs ; le</p> |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | <p>qualité des biens et services achetés auprès des fournisseurs.</p> <p>C2.2 - Concevoir les stratégies de gestion des flux de produits sur l'ensemble de la supply chain, dans un souci constant de performance, en établissant un diagnostic stratégique interne et externe de l'entreprise et en utilisant des outils de pilotage.</p> <p>C2.3 - Mettre en œuvre les stratégies de gestion des flux de produits sur l'ensemble de la supply chain en utilisant les outils numériques de référence pour la gestion des activités opérationnelles du domaine et en supervisant l'ordonnancement, la planification et la gestion de la production dans un objectif d'optimisation et de coordination des flux de produits selon les besoins et selon les impératifs de coût/qualité/délai.</p> <p>C2.4 - Prendre en compte les impératifs liés au développement durable et à la responsabilité sociétale des entreprises comme éléments importants de la supply chain et mettre en place une démarche qualité performante par le biais de certifications.</p> <p>C2.5 - Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue en appliquant les méthodes adéquates et en mettant en place des indicateurs de mesure de la performance supply chain avec analyse et prise en compte des résultats aux fins de pilotage.</p> | <p>individuelles ou collectives, orales ou écrites, mais toujours dans un contexte de mise en situation professionnelle. Tous les types d'évaluation sont utilisés afin de diversifier et objectiver les modalités de contrôle de l'acquisition des compétences (études de cas pratiques fictifs ou réels, rédaction de projets d'expertise, travaux de groupes...). Dans ce bloc de compétences, le candidat à la certification doit en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une étude de cas fictif sur le pilotage des achats (écrit individuel de 2 heures). - Passer des tests relatifs à la maîtrise des outils bureautique et du système d'information de l'entreprise (travaux individuels sur ordinateur). - Réaliser une étude de cas fictif portant sur un système d'information logistique (travail de groupe). - Réaliser une étude de cas fictifs portant sur la supply chain et la supply chain durable (2 écrits individuels de 2 heures). - Réaliser une étude de cas fictif portant sur les outils d'amélioration continue (écrit individuel de 2 heures). | <p>sourcing des fournisseurs est effectué ; les étapes de la négociation sont maîtrisées.</p> <p>C2.2 - Qualité de la stratégie de gestion des flux proposée : le diagnostic interne et externe de l'entreprise est précis et complet ; les contraintes réglementaires, techniques, économiques sont prises en compte ; les actions proposées sont réalistes et répondent au cahier des charges ; le schéma d'organisation des flux défini sur l'ensemble de la chaîne logistique est cohérent ; les arbitrages sont justifiés ; la production est planifiée de manière claire ; les activités de la chaîne sont synchronisées.</p> <p>C2.3 – Conformité de la mise en œuvre opérationnelle des stratégies : la mise en place des plans d'action est conforme au prévisionnel ; les coûts et des délais sont respectés ; un tableau de bord est établi ; les fonctions avancées des outils bureautiques spécialisés et progiciels spécifiques pour la logistique sont utilisées pour optimiser la chaîne logistique.</p> <p>C2.4 – Performance de la RSE dans la chaîne logistique : les contraintes sociales et environnementales sont prises en compte tout au long de la chaîne logistique ; le bilan carbone de la chaîne logistique est réalisé et donne lieu à des propositions aux fins</p> |
|--|--|--|--|

| | | | |
|---|--|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une étude de cas fictif portant sur la stratégie logistique (travail de groupe). - Répondre à une mise en situation individuelle de gestion de chaîne logistique (travail individuel sur I-LOG) - Réaliser un rapport d'expertise ayant pour support la situation d'entreprises réelles ou simulées afin de construire un projet logistique (travail collectif de 3 personnes sur plusieurs semaines, avec restitution d'un écrit accompagné d'une présentation orale). | <p>d'amélioration ; les certifications ISO sont maîtrisées.</p> <p>C2.5 – Efficacité du pilotage de la performance : le lean management et autres outils appropriés sont utilisés (Kaizen, Teslisme, cartographie des flux...etc) aux fins d'amélioration continue des procédures ; des indicateurs de performance sont mis en place et des actions correctives opportunes sont proposées.</p> |
| <p>Pilotage d'un entrepôt/d'une plateforme logistique.</p> | <p>C3.1 - Sécuriser les approvisionnements pour garantir la disponibilité des produits et le niveau de stock nécessaire, tout en recherchant l'optimisation des quantités et des coûts ainsi que la satisfaction du client interne ou externe.</p> <p>C3.2 - Gérer l'entrepôt en définissant le stockage, l'accessibilité et la circulation des produits en rationalisant l'implantation et la surface de stockage, tout en maîtrisant le conditionnement des marchandises et en faisant respecter les normes d'hygiène et de sécurité.</p> <p>C3.3 - Coordonner et contrôler les opérations logistiques amont et aval : réception, préparation de commande, expédition,</p> | <p>L'évaluation est opérée par le jury de certification présidé par un professionnel qui s'appuie sur des évaluations de compétences dans laquelle le candidat démontrera sa capacité à piloter un entrepôt/une plateforme logistique, qui peuvent être individuelles ou collectives, orales ou écrites, mais toujours dans un contexte de mise en situation professionnelle. Tous les types d'évaluation sont utilisés afin de diversifier et objectiver les modalités de contrôle de l'acquisition des compétences (études de cas pratiques fictifs ou réels, rédaction de projets d'expertise, travaux de groupes...).</p> | <p>C3.1 – Performance du poste approvisionnement : une politique approvisionnement est élaborée en fonction des besoins et dans un souci d'optimisation ; des logiciels et des méthodes adéquates sont utilisés (Juste à temps, Kanban...) ; la disponibilité des produits est garantie.</p> <p>C3.2 – Qualité de la gestion de l'entrepôt/de la plateforme : le dimensionnement de l'entrepôt est analysé ; la rotation de stocks est définie de manière précise ; l'implantation de l'entrepôt est identifiée de manière à optimiser l'espace et la gestion des flux entrants et sortants ; l'utilisation d'un prévue ; les normes d'hygiène et de sécurité sont prises en compte.</p> |

| | | | |
|--|---|--|--|
| | <p>livraisons, en optimisant la gestion des départs et des arrivées des véhicules.</p> <p>C3.4 - Piloter la performance de la plateforme logistique en mettre en place, suivant et analysant les indicateurs de performance pour contrôler et mesurer les écarts et proposer des recommandations dans une démarche d'amélioration continue des processus.</p> <p>C3.5 - Gérer la relation client et la commercialisation d'une prestation ou d'un bien au niveau national ou international, en mettant en œuvre une stratégie commerciale, et en respectant la réglementation douanière et les incoterms.</p> | <p>Dans ce bloc de compétences, le candidat à la certification doit en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre à un cas pratique sur les incoterms et procédures douanières (écrit individuel, 2h) - Répondre à un cas pratique de marketing (écrit individuel 2h) - Réaliser des études de cas fictifs sur l'optimisation de la gestion des stocks et de l'organisation l'entrepôt (travail de groupe et écrit individuel de 3H) | <p>C3.3 – Qualité de la logistique amont et aval : le contrôle de la qualité et de la conformité des réceptions est organisé ; les préparations de commandes sont planifiées ; la palettisation, l'emballage et la zone d'expédition sont optimisés.</p> <p>C3.4 – Efficacité du processus d'amélioration continue : les indicateurs mis en place permettent de mesurer la performance de l'activité (mesure des temps de travail ; performance approvisionnements ; rotation de stocks ; délais de livraison, etc.) ; l'étude des flux des personnes et de marchandises au sein de l'entrepôt débouche sur des propositions d'amélioration ; des outils d'amélioration continue sont utilisés ; les actions correctives proposées sont adéquates.</p> <p>C3.5 - Qualité de la relation client : les expéditions et les livraisons sont conformes au cahier des charges ; le traitement des réclamations des clients est organisé ; la stratégie commerciale mise en place est adaptée ; la réglementation douanière et les incoterms sont pris en compte.</p> |
| <p>Management des ressources humaines et des projets.</p> | <p>C4.1 - Manager une équipe multiculturelle et multifonctionnelle en favorisant les relations de travail collaboratives, en régulant les tensions et les conflits, et en faisant preuve de leadership.</p> | <p>L'évaluation est opérée par le jury de certification présidé par un professionnel qui s'appuie sur des évaluations de compétences dans laquelle le candidat démontrera sa capacité à manager des ressources humaines et des projets, qui peuvent</p> | <p>C4.1 – Qualité du management : la situation managériale est précisément analysée ; les propositions managériales formulées sont adéquates ; les réunions sont planifiées et animées ; des solutions de gestion des conflits sont prévues.</p> |

| | | | |
|--|---|--|--|
| | <p>C4.2 - Conduire les équipes dans les phases de changement pour gérer les résistances potentielles, en faisant preuve de pédagogie sur les moyens et les bénéfices du changement tout en impliquant les collaborateurs.</p> <p>C4.3 - Communiquer, à l'oral et à l'écrit, en français comme en anglais, en s'adaptant au public et aux contextes visés de façon efficace et en valorisant les informations au regard des attentes.</p> <p>C4.4 - Piloter un projet afin de mener à terme les orientations stratégiques de l'entreprise en identifiant les objectifs, enjeux et contraintes du projet, en définissant les étapes et les ressources (humaines, techniques, financières) et en veillant au respect des moyens alloués au projet (techniques, financiers, humains, organisationnels, etc.) et du planning prévisionnel.</p> | <p>être individuelles ou collectives, orales ou écrites, mais toujours dans un contexte de mise en situation professionnelle. Tous les types d'évaluation sont utilisés afin de diversifier et objectiver les modalités de contrôle de l'acquisition des compétences (études de cas pratiques fictifs ou réels, rédaction de projets d'expertise, travaux de groupes...).</p> <p>Dans ce bloc de compétences, le candidat doit en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire 3 rapports de stages au cours desquels il rend compte oralement devant le groupe de stagiaires et l'évaluateur des activités qu'il conduit dans son milieu professionnel, compte rendu suivi d'un échange avec l'évaluateur et l'auditoire. - Être évalué de manière individuelle en anglais par le biais de différents exercices écrits et oraux. - Réaliser une étude de cas fictif portant sur le management de projet (écrit individuel de 1h). - Réaliser un diagnostic sur une situation managériale fictive pour proposer un plan d'action (écrit individuel de 2 h). | <p>C4.2 – Qualité de l'accompagnement au changement : des méthodes de nature à éviter ou surmonter les résistances au changement sont proposées.</p> <p>C4.3 – Performance de la communication : les exposés sont préparés, structurés et menés avec conviction ; l'expression en français est correcte ; l'écrit est compréhensible et dépourvu de faute d'orthographe ; les idées sont structurées et argumentées ; les objections sont entendues et font l'objet de réponses ; la terminologie professionnelle utilisée est précise ; l'oral en anglais est compris et compréhensible par l'interlocuteur en situation professionnelle (réunions, téléphone, entretien...) ; l'échange professionnel écrit en anglais est compris et compréhensible par l'interlocuteur en situation professionnelle.</p> <p>C4.4 - Rigueur dans la gestion de projets : les objectifs et contraintes d'un projet sont identifiés ; le cadre du projet (organes de pilotage et ressources opérationnelles) est mis en place ; les différentes actions du projet sont planifiées grâce à une représentation graphique et des outils de planification ; des évaluations intermédiaires et un bilan final du projet sont prévus avec des indicateurs de suivi.</p> |
|--|---|--|--|